DORDOGNE Palestine

La Palestine n’est pas seule

Gaza n’est pas oubliée

Divers soutiens agissent

Périgueux le 18 juillet 2025

Mobilisation des opinions publiques et de différents acteurs sur la scène internationale

Face à l’innommable, au génocide en cours, les massacres programmés par l’armée israélienne, dans toutes les capitales du continent européen, la colère gronde. Berlin, Paris, Madrid, Barcelone, Rome, Amsterdam : manifestations monstres, slogans sanglants, drapeaux brandis sur les places.

Le reste du monde se mobilise aussi, les peuples des pays arabes sont aussi dans la rue, en Amérique Latine également.

Et dans tous les départements de France, comme ici en Dordogne, organisations et associations crient leur solidarité au peuple palestinien.

Ces mobilisations sont confortées par des décisions de justice. La Cour Internationale de Justice, la Cour Pénale internationale, les tribunaux nationaux sont saisis de plaintes pour que le Droit International s’applique indifféremment quelque soit le pays ou les individus.

D’autres acteurs viennent alimenter nos actions et mènent des batailles, qui ne sont pas relayées par la presse, pour le droit et la justice pour le peuple palestinien, tels le Groupe de LA HAYE, et les juristes pour le Droit International.

- **Le Groupe de LA HAYE**

Pendant que les pays de l’Union Européenne se vautrent dans le confort d’une inaction coupable, 30 pays du « Groupe de LA HAYE » se réunissaient à Bogota, les 15 et 16 juillet 2025.

Fer de lance de la mobilisation des pays du «Sud global» en faveur de la Palestine, la Colombie préside le premier sommet du Groupe de La Haye. Fondée en janvier, cette conférence dénonce

l'inaction occidentale et entend prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la guerre dans l'enclave.

« En coupant les ponts entre nos tribunaux, nos ports et nos usines, nous pouvons remettre en question la vision de Donald Trump et Netanyahu d'un monde où "la force prime sur le droit", estime le président colombien dans les colonnes de The Guardian. Le choix qui s'offre à nous est difficile et impitoyable. Soit, nous défendons fermement les principes juridiques qui visent à prévenir la guerre et les conflits, soit nous assistons, impuissants, à l'effondrement du système international sous le poids d'une politique de puissance incontrôlée.

Soyons des acteurs ensemble, et non des suppliants isolés (...) Le peuple palestinien mérite justice. L'heure est grave. L'histoire nous jugera sévèrement si nous ne répondons pas à son appel. »

- **L'association JURDI – Juristes pour le Respect du Droit International -**

Ce mercredi 17 juillet 2025 au Parlement européen, Journée mondiale pour la justice internationale, l'association JURDI fait la présentation officielle d'un recours, en présence d'un groupe transpartisan d'eurodéputés et de représentants de la société civile. Des interventions volontaires d'ONG et de victimes sont attendues.

Dans un communiqué de presse, cette association de juristes indique déposer un recours en carence devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) contre la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne, pour inaction grave et prolongée face aux violations du droit international dans le Territoire palestinien occupé.

Le communiqué poursuit : *« Malgré les mises en demeure des 12 et 15 mai 2025 et l'avalanche de preuves documentant un génocide en cours à Gaza, aucune suspension des accords de coopération, aucune mesure restrictive ni aucun audit d'urgence n'ont été engagés.*

Aucune action n'a été entreprise pour interrompre les flux de financements et de transferts de technologies militaires, en violation directe du droit international et du droit européen.

Quand l'inaction devient une faute juridique

La Commission européenne, bien qu'habilitée à agir seule, est demeurée passive.

Cette inaction engage la responsabilité juridique des institutions européennes, au regard :

• des articles 2, 3, 21, 29 et 215 TFUE ;

• de l'accord d'association UE–Israël ;

• et des obligations impératives du droit international (jus cogens).

Quatre principes fondamentaux du droit international public, applicables à l'Union, ont été bafoués :

1. Obligation de prévention du génocide, dès le seuil du risque plausible

2. Devoir de mettre fin aux entraves à l'autodétermination du peuple palestinien

3. Interdiction de reconnaissance ou d'assistance à une situation illicite, comme l'occupation prolongée

4. Obligation de faire respecter le droit international humanitaire, notamment face aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

À cela s'ajoute une violation manifeste du Traité sur le commerce des armes (TCA), auquel tous les États membres de l'UE sont parties, et de la Position commune 2008/944/PESC, qui interdit les transferts d'armement en cas de risque manifeste d'usage pour commettre de graves violations du droit humanitaire. Or, plusieurs États membres ont poursuivi leurs livraisons d'armes à Israël, sans aucune réaction de la part des institutions européennes ».

Faire respecter le droit, rien que le droit.

JURDI demande à la CJUE de constater formellement cette carence et d'enjoindre aux institutions de l'Union de suspendre leur coopération avec Israël, d'adopter des sanctions ciblées et de respecter leur devoir de prévention.

« Quand les institutions savent, peuvent, et ne font rien, cela s'appelle une complicité passive. Nous espérons que la Cour fera respecter le droit, rien que le droit. », continue le communiqué.

Et, pourtant l'Union Européenne a, à nouveau capitulé, ce mardi 15 juillet.

Gaza brûle, Bruxelles gesticule et Tel-Aviv jubile.

En refusant de sanctionner Israël, l'Union européenne a, ce mardi, de nouveau fait le choix de la lâcheté.

La diplomatie communautaire – dont on n'attendait, il est vrai, peu de choses –, en optant pour l'inaction face au génocide en cours dans la bande de Gaza, consacre son effacement de la scène internationale.

En effet, les ministres des Affaires étrangères de l'UE n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une quelconque mesure à prendre à l'encontre de l'État d'Israël, malgré un rapport de l'UE montrant qu'Israël enfreint l'article 2 de l'accord d'association entre Israël et l'UE, qui souligne que les droits de l'homme et les principes démocratiques doivent être respectés.

Les grandes voix européennes se sont donc réunies à Bruxelles, convaincues que l'heure était grave. On pourrait en rire, mais la vie de 2 millions de gazaouis est en jeu.

Sur la table : le sort d'Israël, la possibilité de sanctions visant des dirigeants, des entreprises, des ventes d'armes.

Sur le terrain, à Gaza, en Cisjordanie ?

Des morts, des cris, une terre en cendres, des enfants meurent de faim, de soif, de manque de soin et, ce sont 28 enfants qui meurent chaque jour sous les bombes.

Mais dans la salle, la mécanique s'est enrayée. Entre appel à la désescalade et litanie d'excuses protocolaires, chaque leader a freiné des quatre fers.

L'Allemagne s'est « abstenue », la France a plaidé pour « plus d'initiatives diplomatiques », et la Hongrie a purement et simplement bloqué tout consensus.

À la fin, un communiqué sec : « Aucune sanction n'est décidée à ce stade, l'Europe doit préserver son rôle de médiateur. »

Face au bruit sourd d'un désastre humanitaire, humain, de justice : des mots creux.

La Palestine meurt, l'Humanité meurt avec

Alors que la mort, la peur se propage, dans les abris, les tentes de fortune à Gaza, à Rafah, à Khan Younes…. qu'aller chercher un peu de farine ou un sac de riz peut se terminer en assassinat, le silence effrayant d'un occident qui vend à la morale un sursis payé par la peau des autres.

Ce sommet de la honte met l'Europe face à elle-même

Face aux mobilisations des opinions publiques, aux décisions de justice rendues ou à venir, les calculs des dirigeants. Ils calculent leur posture, cherchent à ne perdre ni le marché israélien ni la prétendue « hauteur morale » du projet européen.

Les sondages l'attestent : plus de 60 % des citoyens de l'UE jugent « insupportable » la position molle de leur gouvernement sur Israël.

Mais le Parlement européen débat, la Commission tergiverse, les gouvernements se déchirent sur la formulation à adopter. Le peuple hurle, la statue bouge à peine.

Quand plus personne ne veut endosser le rôle du justicier, l'attente se fait bourreau d'espérance.

Car faire montre de courage, c'est défier l'allié américain. Et là ???

Kaja Kallas, cheffe de la diplomatie de l'UE, avait pourtant présenté aux ministres un éventail de dix options à appliquer en tant que sanctions potentielles à l'encontre d'Israël en réponse à ces infractions.

Parmi ces options, figurent la suspension de l'accès d'Israël au programme de recherche Horizon Europe de l'UE, des mesures commerciales limitées, un embargo sur les armes ou des sanctions à l'encontre des membres extrémistes du gouvernement israélien, tels que le ministre de la Sécurité Itamar Ben-Gvir et le ministre des Finances Bezalel Smotrich.

Ces deux derniers ont été sanctionnés par le Royaume-Uni, la Norvège, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et l'Australie pour "incitations répétées à la violence contre les communautés palestiniennes en Cisjordanie occupée".

Il était pourtant prévisible qu'aucune mesure ne serait adoptée, car la plupart des décisions requièrent l'unanimité de tous les États membres, et l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la République tchèque s'y opposent.

Pour les décisions qui requièrent un vote à la majorité qualifiée, l'Allemagne ou l'Italie - les pays les plus peuplés - doivent les soutenir et aucun des deux n'était disposé à le faire.

La semaine dernière, l'UE a conclu un accord honteux avec Israël pour augmenter "substantiellement" le nombre de camions d'aide humanitaire, y compris de produits alimentaires et médicaux, entrant dans la bande de Gaza.

Un scandale de plus. Laisser à Israël et aux USA l'organisation de l'aide alimentaire et humanitaire, en lieu et place de l'ONU, équivaut à supplicier encore plus le peuple de Gaza. Dans les jours qui ont suivi cet accord, des dizaines de civils palestiniens, de nombreux enfants, ont été tués en tentant d'accéder à l'aide alimentaire.

Dimanche, Israël a reconnu une "erreur technique" après la mort de dix personnes, dont six enfants, dans un centre de distribution d'eau du camp de réfugiés de Nuseirat.

Hier, Israël reconnaît une frappe meurtrière malheureuse contre une église.

ASSEZ DE DUPLICITÉ, ASSEZ DE COMPLICITÉ, ASSEZ DE BAVARDAGES TROMPEURS POUR ENDORMIR LES OPINIONS

Le monde a besoin d'humanité, de solidarité, de sincérité. Heureusement que les peuples mobilisés pour la Palestine montrent l'exemple.

Violette FOLGADO

Présidente de Dordogne-Palestine